



# Programme de formation

Format

Papier-Informatique

Diffusion

Externe et Interne

Date de création du programme : 25 mai 2021

Date de mise à jour du programme : 30 Octobre 2024

## FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (GSU2)

### PERSONNELS PARAMÉDICAUX

**Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins**

<b>OBJECTIFS</b>	Améliorer la prise en charge des urgences vitales, potentielles et des situations sanitaires exceptionnelles au sein d'un établissement de santé
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier une situation d'urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. (Urgences vitales)</li><li>- Identifier une situation d'urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. (Urgences potentielles)</li><li>- Participer à la réponse à une urgence collective ou à une Situation Sanitaire Exceptionnelle.</li></ul> <p>Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : Évaluation sommative : Présence à la totalité des séquences Réalisation de chaque geste technique Comportement adapté lors d'au moins 1 mise en situation d'urgence vitale</p>
<b>OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b>	Arrêté du 24 avril 2012 Décret du 24 avril 2012 Arrêté du 30 décembre 2014 Validation tous les 4 ans
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Tout professionnel possédant les prérequis cités ci-dessous
<b>PRE-REQUIS</b>	L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 destinée aux professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers
<b>MODALITES D'ACCES A LA FORMATION</b>	<b>Agents internes au CHMY :</b> L'inscription est réalisée par l'encadrement selon les modalités de l'établissement <b>Professionnels externes à l'établissement :</b> Contact par mail ou téléphone au secrétariat du CESU
<b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection, alerte et respect des règles élémentaires d'hygiène</li><li>• Arrêt d'une hémorragie</li><li>• Désobstruction des voies aériennes</li><li>• Conduite à tenir face à une inconscience</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite à tenir face à un arrêt cardiaque et utilisation de la défibrillation automatisée externe</li> <li>• Conduite à tenir en cas d'accouchement inopiné</li> <li>• Présentation du matériel d'urgence</li> <li>• Conduite à tenir face à un malaise</li> <li>• Conduite à tenir face à un traumatisme</li> <li>• Sensibilisation aux différents plans de secours et risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques</li> </ul>
<b>DUREE</b>	3 jours
<b>NOM et PROFIL DES INTERVENANTS</b>	Enseignants et formateurs au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Allier Cursus de formation décrit dans l'arrêté du 30 décembre 2014
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	10 personnes par groupe
<b>DATES</b>	<b>Dates public CHMY :</b> <b>Groupe 1 :</b> 08, 09 et 10 Janvier 2025 <b>Groupe 2 :</b> 13, 14 et 15 Janvier 2025 <b>Groupe 3 :</b> 17, 18 et 19 Mars 2025 <b>Groupe 4 :</b> 24, 25 et 26 Mars 2025 <b>Groupe 5 :</b> 02, 03 et 04 Avril 2025 <b>Groupe 6 :</b> 14, 15 et 16 Avril 2025 <b>Groupe 7 :</b> 10, 11 et 12 Juin 2025 <b>Groupe 8 :</b> 02, 03 et 04 Juillet 2025 <b>Groupe 9 :</b> 01, 02 et 03 Septembre 2025 <b>Groupe 10 :</b> 24, 25 et 26 Septembre 2025 <b>Groupe 11 :</b> 13, 14 et 15 Octobre 2025 <b>Groupe 12 :</b> 03, 04 et 05 Novembre 2025 <b>Groupe 13 :</b> 24, 25 et 26 Novembre 2025 <b>Groupe 14 :</b> 17, 18 et 19 Décembre 2025 <b>Dates public extérieur : contacter le CESU</b>
	6 semaines avant le début de la formation
<b>LIEU</b>	Hôpital d'Yzeure – Pavillon Administration – 1er étage (côté gauche)
<b>METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES</b>	Pédagogie active : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques complémentaires</li> <li>• Exercices pratiques</li> <li>• Mises en situation</li> <li>• Questionnement et analyse</li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l'apprenant Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
<b>COUT DE FORMATION</b>	Etablissement extérieur : contacter le CESU
<b>ATTESTATION</b>	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.
<b>CONTACT</b>	Secrétariat CESU : <a href="mailto:cesu03@ch-moulins-yzeure.fr">cesu03@ch-moulins-yzeure.fr</a> Téléphone : 04.70.35.78.51

**Adaptation** : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle :  oui  non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.